



Fiche d'information

Coûts économiques des addictions

Les comportements addictifs peuvent non seulement présenter de grands risques pour la santé, mais aussi générer des coûts importants pour la société. L'étude sur les coûts économiques des addictions a calculé les coûts liés à la consommation de tabac, d'alcool et de drogues ainsi qu'aux jeux d'argent. En 2017, les addictions ont entraîné des coûts de plus de 7,9 milliards de francs. Ceux-ci comprenaient, d'une part, les coûts directs liés aux prestations sanitaires et aux poursuites pénales et, d'autre part, les coûts indirects liés aux pertes de productivité en raison des décès prématurés et des maladies dues aux addictions, ainsi qu'aux pertes directes de productivité. Cette étude a été réalisée par Polynomics sur mandat de l'OFSP.

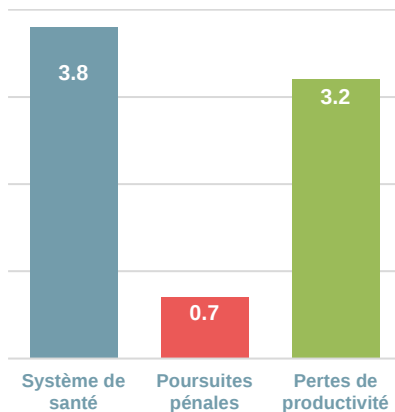
CHIFFRES CLÉS

Chaque année, les addictions provoquent des coûts à hauteur de

7,9 milliards de francs

Par personne, cela représente **927 francs**

Ou encore **1,1 %** du PIB



Coûts en milliards de francs selon le type de coûts. Les coûts liés au système de santé et aux poursuites pénales constituent les coûts directs. Les pertes de productivité représentent les coûts indirects.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

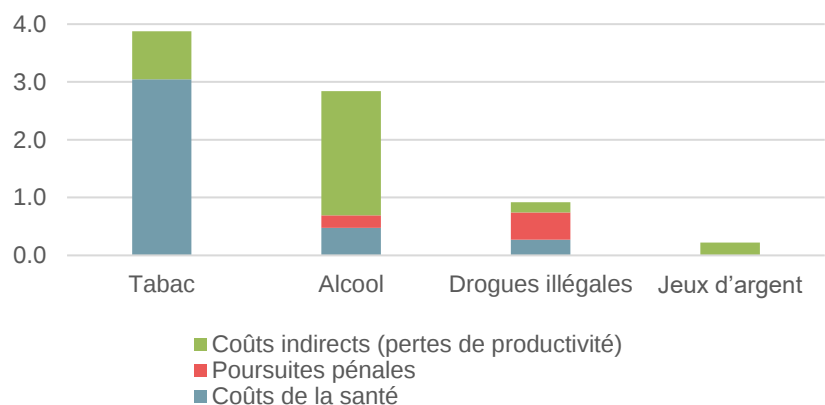
Coûts des addictions

Cette étude se concentre sur les addictions classiques liées à des substances. Les addictions comportementales sans lien avec des substances prennent une importance croissante, mais il s'agit d'un champ de recherche relativement nouveau. Dans l'optique de produire davantage de connaissances, une première étape a consisté à calculer les coûts de l'addiction aux jeux d'argent.

En 2017, les addictions prises en compte dans cette étude ont entraîné des coûts d'environ 7,9 milliards de francs en Suisse. Ceux-ci étaient répartis ainsi :

- 3,8 milliards liés au **système de santé** (frais de médecin et de traitement, médicaments, etc.)
- 680 millions liés aux **poursuites pénales** (justice, police, exécution des peines)
- 3,4 milliards liés aux **pertes de productivité** (p. ex., absentéisme, performances limitées)

Coûts des addictions liées à certaines substances et des addictions comportementales, en milliards de francs



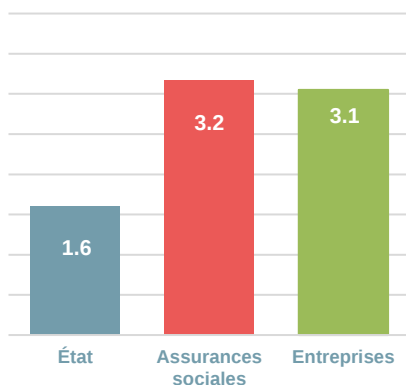
Coûts économiques des addictions selon le type d'addiction, en milliards de francs.

Répartition des types de coûts selon les substances :

- pour le **tabac**, les coûts concernent avant tout la **santé** (près de 80 %)
- pour l'**alcool**, les **pertes de productivité** représentent la plus grande part (près de 75 % de l'ensemble des coûts)



Les addictions coûtent aux
entreprises
3,1 milliards de
francs
liés aux
pertes de productivité



Répartition des coûts en fonction des
agents payeurs, en milliards de francs.

Coûts de la santé : différences selon les groupes de population :

- Pour le **tabac**, les coûts sont générés plutôt par les **personnes âgées** (55 ans et plus).
- Pour l'**alcool**, ce sont les **35 à 54 ans** qui génèrent la plupart des coûts.
- Les **drogues illégales** concernent surtout les **jeunes**.
- En général, les **hommes** entraînent plus de coûts que les femmes.

Qui supporte les coûts ?

Selon les estimations, la majorité des coûts des addictions sont supportés par les institutions suivantes :

- L'**État**, à savoir la Confédération, les cantons et les communes, supporte les coûts liés à la santé et aux poursuites pénales à hauteur de plus de 1,6 milliard de francs.
- Les **assurances sociales** prennent en charge les coûts liés à la santé ainsi que les coûts indirects liés à la morbidité de plus de 3,2 milliards de francs.
- Les entreprises, c.-à-d. les **employeurs**, supportent des pertes de productivité (décès et maladies ainsi que les absences de courte durée ou la performance réduite au travail) dépassant 3,1 milliards de francs.

Les coûts présentés ici sont inférieurs à ceux des estimations antérieures. Ce résultat s'explique car les pertes de productivité ont été calculées selon la méthode des coûts de friction. Cette méthode suppose qu'au bout d'un certain temps, la personne malade est remplacée par un nouvel employé jusqu'alors au chômage. Seules les heures non travaillées pendant cette période de friction de quatre mois sont ainsi prises en compte. Les études précédentes menées en Suisse se basaient principalement sur l'approche du capital humain. Selon cette méthode, chaque heure non travaillée en raison de la morbidité et de la mortalité est prise en considération. On part du postulat selon lequel toute personne absente pour cause de maladie ou d'addiction n'est pas remplacée à son poste. Cette approche du capital humain tend à surévaluer les coûts indirects effectifs, celle des coûts de friction à les sous-estimer. La présente étude montre toutefois que, calculés selon la même approche qu'avant (capital humain), les coûts économiques des addictions restent relativement stables.

Les coûts des différents types d'addictions sont déterminés, dans la mesure du possible, selon une approche méthodique comparable. Cependant, du fait des données disponibles, seule une partie des coûts de l'addiction aux jeux d'argent est mise en évidence.

Le rapport de Fischer, Mäder et Telser (2020) détaille la méthode.

SOURCE

Fischer, B. ; Mäder, B. ; Telser, H. (2020) : Coûts économiques des addictions [\[LINK\]](#)

CONTACT

Office fédéral de la santé publique OFSP
Division Prévention des maladies non transmissibles
Section Bases scientifiques
BAGncdGrundlagen@bag.admin.ch

DATE

Décembre 2020